



Comités de Quartier

**Compte Rendu de la réunion du**  
**Comité de Quartier du Champ du Cerf**  
**15 décembre 2021 à 18h30**

**Présent.e.s :**

- M. Patrick Geenens, Maire de Ronchin et Président des comités de quartier
- M. Jérémy Cadart : Adjoint au Maire délégué à la Démocratie Participative et à la Transition Écologique.
- Mme Isabelle Delacroix : élue référente au Comité de Quartier du Champ du Cerf et Conseillère déléguée à la jeunesse
- M. Jean Michel Lemoisne : Premier Adjoint au Maire délégué à la Tranquillité Publique et aux Anciens Combattants
- M. Faycal Laouar : Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme et aux Travaux
- M. Xavier Thiébault : Directeur Général des Services
- M. Stéphane Cambron : Secrétariat Direction Générale des Services
- M. Patrice Charenton : Président délégué du Comité de Quartier du Petit Ronchin
- M. Mohamed Ouazize : Président délégué du Comité de Quartier du Champ du Cerf
- Mme Aurélie Doléans : Secrétaire du comité de quartier du Champ du Cerf
- M. Jean-Philippe Butel : Membre du comité de quartier du Champ du Cerf
- Mme Danièle Deprez : Membre comité de quartier du Champ du Cerf
- Mme Céline Collignon : Citoyenne habitant rue Ravel
- M. Didier Hocmert : Citoyen habitant rue Condorcet

**Excusées :**

Mme Corinne Dewitte  
Mme Danièle Chara  
Mme Malika Boussalah

**Ordre du jour :**

- Présentation des membres
- Temps d'échange pour identifier vos attentes
- Réfléchir ensemble sur des projets
- Questions diverses

Réunion en visio via Zoom <https://us06web.zoom.us/j/88635437898>

M. Jérémy Cadart rappelle les actions des comités de quartier : chartes, Budget Participatif, assises (jeunesse, sécurité...), précise qu'il y a beaucoup de travail à faire, mais que les élus et les habitant.e.s sont motivé.es, dans la bienveillance, la concertation et la bienséance.

Il rappelle l'obligation du comité de quartier : obligation format public ; l'enjeu est d'avoir des interactions avec les habitant.e.s plus fort qu'avant, une réunion trimestrielle doit être organisée systématiquement. Il y aura aussi l'assemblée de quartier : c'est un rendez-vous semestrielle, qui vise à organiser une séance tournée vers les habitant.e.s sur une thématique.

Pour la première séance, il propose avec les élu.e.s concerné.e.s un thème sur les travaux afin de savoir ce qui se prépare pour ne pas faire des demandes ou des actions qui existent déjà.

Au final, il y a aura 6 rendez-vous par an avec les habitants.

Il informe qu'il faut déjà poser les dates et suggère de les mettre sur le verso du flyer.

Les Comités de Quartier peuvent solliciter des interlocuteurs, ils sont libres des sujets s'ils correspondent à un enjeu d'intérêt général et peuvent travailler dans une perspective d'intérêt général et pas pour soi.

Il faut être attentif sur les membres et les interlocuteurs. La mission est de chercher la parole des habitants, la reporter et l'adapter à chaque personne comme par exemple : pour les personnes en situation de handicap.

La mairie garde la fonction de la communication (FB, site web...) les Comités de Quartier peuvent en faire également et c'est le Directeur Générale des Service, Xavier Thiébault, qui valide. Parfois des éléments de réponse seront apportés par la MEL, la Région, le Département, etc... suivant les sujets.

M. Jérémy Cadart explique qu'il faut poser le cadre et voir si cela convient à tous pour fonctionner.

M. le Maire aurait voulu accueillir le comité de quartier en visu, mais en raison des conditions sanitaires, ce n'est pas possible. On ne sait pas combien de temps cela va durer, même si cela est pratique, cela perd en spontanéité, en partage et en contact humain. Ce n'est pas pareil quand on peut être ensemble et se dire les choses sans détours.

Il informe que le Comité de Quartier du Champ du Cerf est sous la responsabilité et la houlette de Mme Isabelle Delacroix. Il la remercie car avant c'était elle qui était vice-présidente. Il rappelle que le président des comités de quartier, c'est le Maire, et qu'à chaque fois que cela se présentera, il assistera au comité de quartier. C'est important qu'il y ait du public, des résident.e.s qui peuvent avoir des idées et des expériences à faire partager ou tout simplement le plaisir de se retrouver ensemble. On pourra l'apprécier à sa juste mesure à la sortie de la pandémie. On sera heureux de se retrouver, avec des sujets précis ou pas et des thématiques, et ce sont les habitants qui en feront des sujets. Si après, cela donne des choses sympathiques et collaboratives et qu'il est possible de les mettre en application, Monsieur le Maire sera le premier à concrétiser le souhait du comité de quartier quand ce sera réalisable.

Mme Isabelle Delacroix informe que deux habitants du quartier sont présents.

Elle informe également que les prochaines dates sont :

- Mercredi 16 mars 2022 à 18h30
- Mercredi 01 juin 2022 à 18h30
- Mercredi 28 septembre 2022 à 18h30

Elle espère que celles-ci pourront se tenir en présentielle.

## Présentation des membres présent.e.s :

Mme Aurélie Doléans : secrétaire du comité de quartier du champ du cerf, elle habite le quartier depuis 5 ans, avenue Salvador Allende, à Ronchin depuis plus de 20 ans, et elle est maman de 2 enfants en bas âges.

Mme Danièle Deprez : retraitée de l'éducation nationale, elle habite Ronchin depuis 2014 : rue Ronny Coutteure. C'est un quartier assez calme, dortoir, on se voit très peu.

M. Jean-Philippe Butel : Ronchinois depuis 5 ans, rue Ravel, il souhaite améliorer la vie du quartier et connaître plus de monde car on vit cloisonné.

Mme Céline Collignon : habitante à Ronchin depuis 5 ans, elle souhaite s'informer de ce qui se passe dans le quartier, donner des idées, voir des projets qui pourraient se faire et donner l'envie au gens de participer. Elle participe déjà à la vie associative comme Présidente du tennis de table de Ronchin.

M. Didier Hocmert vient depuis des années aux comités de quartier pour avoir des infos sur les projets dans le quartier. Il ne peut que déplorer le manque de participation des habitant.e.s. Je suis usager quotidien du vélo et je pense être donc très partisan, pas forcément objectif toujours dans mes prises de position et pas toujours dans l'intérêt général, mais dans l'intérêt des usagers de ce type de mode de déplacement.

M. Jérémy Cadart remarque qu'il y a beaucoup d'interrogation sur le vélo, un travail est fait avec l'association le droit au vélo, grand acteur, il y a actuellement un gros travail pour une convention en lien avec la MEL pour permettre de lever point après point ceux qui sont identifiés. Cela donne par exemple : des aménagements qui sont réalisés comme ce qui relie Ronchin à Lezennes.

Autre exemple : rue Maréchal de Lattre de Tassigny, la MEL va proposer de créer une piste cyclable en site propre, ce qui va coûter des places de stationnement.

Une demande de V'Lille dans le quartier a été faite et la réponse de la mairie de Lille : Pas de V'lille au Champ du Cerf car on n'est pas à proximité de l'hyper centre de Lille et que donc ça ne sera pas rentable.

Il précise qu'il ne faut pas hésiter à avoir des exigences.

Mme Aurélie Doléans soulève le problème de la rue Charles St Venant, très dangereuse. Les voitures se garent sur le trottoir, les piétons, poussettes, personnes en fauteuil roulant, les personnes à mobilités réduites ... ne peuvent plus passer et se retrouvent sur une route où les voitures roulent très vites. En vélo, c'est pareil, c'est très dangereux.

M. Faycal Laouar répond sur la rue Charles St venant qu'il y a beaucoup de mise à l'étude. Avec la MEL, lors des comités de quartier précédents, on anticipait les éventuels travaux au niveau de la sécurité, de la vitesse et du stationnement, le but étant de faire une amélioration de telle manière à aménager complètement l'environnement. Comme dans la rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, une restructuration du paysage urbain est étudiée avec un niveau sécurité, vitesse, stationnement, afin d'emprunter la voie publique pour tous en sécurité. Planter des arbres, faire de la végétalisation, et voir si les racines ne font pas de dégâts. En 2026 sont inscrites les rues Charles St Venant, Anatole France et rue Chalant.

Pour la rue Charles St venant, il faut répondre à faciliter l'accès aux mobilités douce (vélo...) et que le stationnement ne soit pas sauvage. La ville a mis en place du mobilier urbaine pour éviter le stationnement sauvage. Cette année, la MEL qui a pris en compte les projets sollicités par les CQ et la mairie. Ils se sont battus avec le maire pour avoir un budget 2 200 000 €, pour la rue Anatole France, St venant...

Grâce aux CQ, nous avons fait un tour de table, travaillé tous ensemble et rapporté le maximum afin

de créer une feuille de route auprès de la MEL, voir ce qui est réalisable auprès de la MEL avec toutes les contraintes.

Après ce sont des aller/retour avec les CQ en réunion publique pour voir ce qui est réalisable et aboutir à un plan dans l'intérêt général.

M. Jérémy Cadart précise qu'il faut parfois du temps, 1 à 4 ans pour qu'un projet émerge.

Exemple : la rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, projet dont la réalisation est prévue en 2023.

Dans le plan pluriannuel d'investissement, il y a eu une grande négociation entre M. le Maire et le Président de la MEL et ce n'était pas gagné. La rue Charles St Venant sera à l'étude, ce qui permettra de savoir si oui ou non elle reste ou s'il faut la changer, car il y a des écoles, le cimetière, une salle de sport, le collège etc... car rien n'est prévu à ce jour pour sécuriser les habitant.e.s.

Dans le cadre des démarches de plantation, un diagnostic a été fait, la démarche de renaturation de la ville, il y aura une présentation du projet. Démarche aussi visant les flux scolaires : la MEL travaille dessus.

M. Didier Hocmert demande si l'aménagement de la place de la Solidarité est un projet identifié ?

M. Jérémy Cadrat informe qu'il y a un terrain en fond de jardin et que celui-ci va être reboisé par la MEL avec 12 arbres et une centaine d'arbustes.

M. Xavier Thiebault précise que la voirie n'est pas encore acquise par la MEL, il espère que l'opérateur privé transfère à la MEL cette voie car pour l'instant, il est fermé.

Mme Isabelle Delacroix indique un gros projet sur la mise en place du protocole sanitaire cantine, les centres aérés qui vont jongler à l'intérieur.

M. Jean Michel Lemoisne : 32 ans qu'il habite Ronchin – 21 ans au Champ du Cerf.

Il souligne que les uns et les autres vivent sereinement dans la ville.

Point sur la Police municipale : la Commune de Ronchin va avoir un effectif de 8 policiers en phase de recrutement, ils vont être équipés d'un matériel spécifique de défense et munis de caméra personnelle : instrument de dissuasion.

Il y a aussi la brigade de l'environnement qui sera opérationnelle rapidement.

Quelques mesures :

Des caméras de surveillance vont être installées : 2 de sécurisation environnement, repérage des dépôts sauvages car il y en a beaucoup dans le quartier, celles-ci pourront être nomades.

Des caméras seront installées sur la commune pour la tranquillité publique.

Important via le CQ d'obtenir la position des habitants sur les caméras.

Monsieur Lemoisne insiste sur la collaboration avec la police nationale.

Il encourage les habitants à téléphoner à la Police Municipale dans les heures d'ouvertures et en-dehors à la Police Nationale.

Un gros travail en sous terrain porte ses fruits en particulier à la Comtesse avec une forte volonté municipale d'assurer la tranquillité des habitant.e.s.

Mme Aurélie Doléans informe avoir contacté la Police pour des problèmes de stationnement à plusieurs reprises, mais ils ne viennent jamais. Aucune verbalisation sauf sur les places bleues, elle trouve cela décourageant. Elle sait que la Police a des choses plus urgentes à faire.

M. Jean Michel Lemoisne explique que la Police Municipale verbalise par exemple l'Avenue Jean Jaurès.

A Halloween, il y a eu beaucoup de tapage, il a contacté la Police Nationale, a insisté en les rappelant et ils se sont déplacés.

Il faut insister, insister. Il y a des priorités bien sûr.

M. Jean Michel Lemoisne a participé à une réunion avec le RAID, était pris en compte des problématiques dans une commune et les administrés.e.s.

M. le Maire est très attentif à ça.

Il y a de la prévention.

Mme Isabelle Delacroix indique qu'il y a beaucoup de choses à changer et d'incivilités au champ du cerf, notamment à la plaine.

Mme Céline Collignon indique ne jamais avoir eu de problème, il faut que les habitant.e.s du quartier prennent leur place et pour s'y installer. Ce ne sont pas les footex qui posent problème, ce sont d'autres jeunes. Elle y va très souvent.

Mme Isabelle Delacroix explique qu'il faut se l'approprier et faire des actions.

Mme Aurélie Doléans confirme que c'est un très bel espace, très bien aménagé. Il reste dangereux donc elle n'y va plus avec ses 2 enfants en bas âges. Une fois son fils de 2 ans à failli, sur l'aire de jeux, être mordu par un chien non tenu en laisse, la Police nationale était là quand je les ai interpellé, ils m'ont répondu « que voulez-vous qu'on fasse ? » et ne sont pas intervenus. Les occupants n'ont pas leurs masques. Les jeux sont dégradés. La boîte à livre servait de refuge aux fumeurs et aux drogués. Elle n'intervient pas car elle est seule avec 2 enfants. La sécurité de ses enfants est sa priorité. Elle préfère aller à Sainte-Rictrude.

Une personne y va souvent avec ses petits-enfants. Il y a 2 ans, ils ont signalé les choses, des modifications ont été faites.

C'est un très bel espace. Il faut occuper le terrain. Faire des animations, il y a une petite allée pour les chiens.

Plus il y aura de monde plus on y arrivera. Il faut intervenir lors d'une incivilité quand on les voit. Les jeunes sont plus attentifs.

Mme Danièle Deprez explique avoir un jardin qui donne sur la coulée verte, il y a 2 ans, il y avait des rodéos, qu'elle a signalé à Mr le Maire et depuis il y a une différence et c'est exceptionnel.

M. Jérémie Cadart explique que quand Monsieur Le Maire entend du bruit, il sort et il agit.

Pour tout ça, ce sont les habitant.e.s qui doivent apprendre à partager l'espace.

Les chiens sont interdits dans les jeux, mais il y en a.

Dans d'autres quartiers, des squares ont été aménagés avec 9 poubelles ...et il y a toujours des papiers à terre.... Comme les crottes de chien.

Il ne faut pas hésiter à interpeller les élus pour faire des actions.

La Plaine du Cerf, c'était un pari.

Les usages ne sont pas faciles, beaucoup de détériorations. Il faut être vigilant.

Et pourquoi pas organiser des animations avec les riverains.

Mme Isabelle Delacroix propose une réunion publique sur place en juin en extérieur.

Une fête de quartier, une soirée dansante en auberge espagnol avait été organisée avec un grand succès.

M. Jérémie Cadart explique que la ville peut mettre à disposition les infrastructures nécessaires.

Mme Céline Collignon demande s'il serait possible de remettre la boîte à livre.

Mme Isabelle Delacroix explique que c'était son idée, son bonheur. Les services techniques de la mairie l'avaient fait.

Mme Céline Collignon fait remarquer qu'elles sont souvent faites d'anciens meubles et dans certains quartiers, sur Lesquin, ils ont utilisé une ancienne cabine de téléphone.

Mme Isabelle Delacroix explique que c'est compliqué d'en trouver, mais le service technique peut le faire avec un dessin ou des plans.

Elle explique qu'ils ont eu beaucoup de retour sur Facebook et qu'il est dommage qu'elle ait été brûlée. On recommencera jusqu'à ce que ça marche.

M. Jérémy Cadart demande aux membres du CQ s'ils ont déjà des projets ?

Mme Aurélie Doléans explique que non, que lors de leur première réunion ils ont fait connaissance et parlé de leurs problèmes, et essayé de comprendre le fonctionnement des Comités de Quartier car nous n'avions pas d'anciens.

Lors de la deuxième réunion, Mme Isabelle DELACROIX était présente et les a énormément aidés. Ils attendaient la réunion de ce jour avec les habitant.e.s afin d'identifier des projets.

M. Jérémy Cadart identifie des thématiques et sujets spécifiques, comme mobiliser des éléments de réflexion pour préparer la matière.

Exemple : Mobilité douce, boîte à livre, stationnement, sécurité, aménagement et avoir aussi des revendications d'habitant.e.s et une réponse de la mairie.

Il explique qu'au CQ Grand Ronchin, il y a un groupe de travail par thématique et demande si cette idée leur parle.

Mme Isabelle Delacroix explique qu'ils ne sont pas assez nombreux pour ça.

M. Ouazize rejoint la réunion.

M. Didier Hocmert explique qu'il a toujours eu des réserves sur la façon dont s'organise la composition des comités de quartiers, par un tirage au sort sur la liste électorale l'aurait davantage convenu ! Mais convient qu'il n'y a pas de solution miracle... Il réfléchira avec les membres du CQ en tout cas sur les thématiques qui l'intéresse et précise qu'il n'est pas obnubilé par le vélo !

Mr Jérémy Cadart explique qu'ils sont partis sur un nombre de membre max afin de donner aux citoyens de pouvoir y aller et tirer au sort sur les demandeurs. A une réserve sur le tirage liste électoral, cela peut créer un blocage et donc les gens ne viennent pas. C'est une perspective d'amélioration mais préfère avoir moins d'habitant.e.s mais motivé.e.s et non contraints.

Mr Mohamed Ouazize s'excuse de son absence et lira le CR. Il remercie les présents et souhaite de bonnes fêtes.

Mme Isabelle Delacroix félicite les participants, la prochaine fois au mois de mars, on sera prêt avec les flyers, distributions et des thématique. Belle réunion et bonnes fêtes.

Mr Jérémy Cadart informe qu'il faut organiser une assemblée de quartier avant mars.

Prenez soin de vous, protégez-vous.

Fin 20h15.